



Firmato da: CERTIFIE CONFORME
Giovanni BONREA
78DB98088BFF433...

Plaqueette

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

31/12/2024

B2C

Ce document contient 59 pages

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Rapport de l'expert-comptable	3
1	Comptes annuels	4
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif (détail)	9
1.5	Bilan passif (détail)	11
1.6	Compte de résultat (détail)	13
2	Gestion	16
2.1	Soldes Intermédiaires de Gestion	17
2.2	Soldes Intermédiaires de Gestion (Détail)	18
2.3	Annexe Simple	21
3	Déclaration et liasse fiscale	36
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	37
3.2	2065 bis	38
3.3	2050 Bilan actif	39
3.4	2051 Bilan passif	40
3.5	2052 Compte de résultat	41
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	42
3.7	2054 Immobilisations	43
3.8	2055 Amortissements	44
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	45
3.10	2057 Etat des créances et dettes	47
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	48
3.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	49
3.13	Provisions non déductibles	50
3.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	51
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	52
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	54
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	55
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	56
3.19	2059-E Détermination VA produite	57
3.20	2059-F Capital social	58
3.21	2059-G Filiales	59

Rapport de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

- | | |
|----------------------------|-------------|
| • Total du bilan : | 2 323 508 € |
| • Chiffre d'affaires : | 7 602 913€ |
| • Résultat net comptable : | 272 603 |

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris

Le 02/04/2025

MONNET JULIEN

Expert-comptable



Comptes annuels

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	318 950	318 950		
		Fonds commercial (1)	1 800 511	1 800 511		
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		2 119 461	2 119 461		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	128 108	90 124	37 984	19 046
		Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL		128 108	90 124	37 984	19 046
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		12 681		12 681	12 363	
TOTAL		12 681		12 681	12 363	
Total de l'actif immobilisé			2 260 251	2 209 586	50 665	31 410
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	179 958	13 270	166 688	90 115
	TOTAL		179 958	13 270	166 688	90 115
	Avances et acomptes versés sur commandes		108 316		108 316	64 798
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	1 068 875	45 879	1 022 996	1 841 985
		Autres créances	88 187		88 187	100 964
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		1 157 063	45 879	1 111 184	1 942 949	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		829 810		829 810	513 763	
TOTAL		829 810		829 810	513 763	
Charges constatées d'avance			56 843		56 843	57 308
Total de l'actif circulant			2 331 992	59 149	2 272 843	2 668 934
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			4 592 244	2 268 735	2 323 508	2 700 345
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						12 363
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 607 000)	607 000	607 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933	3 360 933
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	53 421	53 421
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	327 730	327 730
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-4 310 310	-4 342 112
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	272 603	31 801
	Situation nette avant répartition	311 377	38 774
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	311 377	38 774
Provisions	Provisions pour risques	42 000	32 000
	Provisions pour charges		
Dettes	Total	42 000	32 000
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	325	183
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	325	183
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	247 621	446 609
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219 211	1 597 688
	Dettes fiscales et sociales	416 875	476 785
Dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	823	1 479
	Autres dettes	85 273	105 653
	Instruments de trésorerie		
	Total	1 722 184	2 181 606
Produits constatés d'avance			1 171
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 970 130	2 629 570
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 323 508	2 700 345
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		1 722 509	2 182 961
(3) dont emprunts participatifs			

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	7 301 445	150 734	7 452 179	7 459 726
	Production vendue : - Biens	6 911		6 911	6 574
	- Services	143 822		143 822	141 486
	Chiffre d'affaires net	7 452 179	150 734	7 602 913	7 607 787
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			76 466	90 689
	Autres produits			3 691	29
	Total			7 683 072	7 698 506
	Marchandises			4 697 597	4 713 235
	Achats			-75 359	-25 290
	Variation de stocks			2 417	123 876
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Achats			840 026	813 067
Charges d'exploitation (2)	Autres achats et charges externes (3)			30 973	25 321
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 211 569	1 295 163
	Salaires et traitements			577 135	616 325
	Charges sociales			8 771	6 315
	Dotations d'exploitation			31 449	26 216
	• sur immobilisations			22 500	
	• sur actif circulant			62 898	71 697
	• pour risques et charges				
	Amortissements				
	provisions				
	Autres charges				
	Total			7 409 980	7 665 927
Résultat d'exploitation		A		273 092	32 579
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			485	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			551	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 037	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			974	777
	Différences négatives de change			551	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 526	777
Résultat financier		D		-489	-777
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		272 603	31 801

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		272 603	31 801
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		123 718
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	%
Concessions, brevets, droits similaires	318 950,13	319 450,13	-0.16
20500000 CONCESSIONS ET DROIT	318 950,13	319 450,13	-0.16
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-318 950,13	-319 450,13	0.16
28050000 AMTS. DES CONCESSION	-318 950,13	-319 450,13	0.16
Fonds commercial	1 800 511,72	1 800 511,72	
20702000 FDS COMMERCIAL AUTOGR	1 800 511,72	1 800 511,72	
Amort. prov. fonds commercial	-1 800 511,72	-1 800 511,72	
29070000 DEPRECIATION FDS COMMERCIAL	-1 800 511,72	-1 800 511,72	
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	NS
Autres immobilisations corporelles	128 108,97	119 975,90	6.78
21810000 AUTRES IMMOB.CORP.(I	22 248,40	22 248,40	
21820000 AUTRES IMMOB.CORP.(M	17 656,02	0,00	NS
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM	38 035,07	49 578,02	-23.28
21840000 MOBILIER	50 169,48	48 149,48	4.2
Amort. prov. autres immob. corporelles	-90 124,52	-100 928,95	10.7
28181000 AMTS. AUTRES IM.CORP	-10 380,33	-8 155,11	-27.29
28182000 AMTS. AUTRES IMMOB.C	-2 412,02	0,00	NS
28183000 AMTS. MAT DE BUREAU ET INFORM	-29 170,73	-44 624,36	34.63
28184000 AMTS. MOBILIER	-48 161,44	-48 149,48	-0.02
Total Immobilisations corporelles	37 984,45	19 046,95	99.43
Autres immobilisations financières	12 681,02	12 363,57	2.57
27510000 DEPOTS VERSES	12 681,02	12 363,57	2.57
Total Immobilisations financières	12 681,02	12 363,57	2.57
TOTAL Actif immobilisé	50 665,47	31 410,52	61.3
Marchandises	179 958,74	104 599,59	72.05
37002000 STOCKS DE MARCHANDIS	179 958,74	104 599,59	72.05
Prov. marchandises	-13 270,27	-14 484,21	8.38
39700100 PROV.P.DEPREC. STOCK	-13 270,27	-14 484,21	8.38
Total Actif circulant - Stocks	166 688,47	90 115,38	84.97
Avances et acomptes sur commandes	108 316,21	64 798,03	67.16
40910000 FOURNISSEURS DTS - A	108 316,21	64 798,03	67.16
Clients et comptes rattachés	1 068 875,99	1 906 432,25	-43.93
41110000 COLLECTIFS CLIENTS HAUSSMANN	997 955,31	1 821 857,67	-45.22
41300000 CLIENTS EFFETS A REC	3 141,95	2 338,80	34.34
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU L	66 115,11	82 110,63	-19.48
41810000 CLIENTS FACTURES A E	1 663,62	125,15	NS
Prov. clients et comptes ratt.	-45 879,32	-64 446,96	28.81

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	%
49100000 PROV. POUR DEPREC.-D	-45 879,32	-64 446,96	28.81
Autres créances	88 187,41	100 964,21	-12.65
40980000 FOURNISSEURS RAB.REM	12 825,45	14 572,59	-11.99
42500000 PERSONNEL - AVANCES	5 757,35	5 157,35	11.63
44566000 T.V.A. SUR AUTRES BI	9 196,96	13 478,46	-31.77
44584000 TVA A REGULARISER	30 019,15	33 160,62	-9.47
44586000 T.V.A. / FACTURES NO	16 259,61	14 592,91	11.42
44587500 Tva sur avoir à étab	14 128,89	17 387,28	-18.74
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	0,00	2 615,00	-100
Total Créances	1 111 184,08	1 942 949,50	-42.81
Disponibilités	829 810,72	513 763,72	61.52
51120000 BQE A CPT01 REM. CHQ	2 825,29	25 899,60	-89.09
51130000 EFFETS ENCAISSEMENT	0,00	2 956,03	-100
51200000 BANQUE SOCIETE GENERALE	308 629,86	336 984,32	-8.41
51210100 BANQUE A - CPT 2 FRF	25 393,51	0,00	NS
51210200 BANCA INTESA SAN PAOLO	492 608,14	147 567,40	233.82
53110000 CAISSE SIEGE SOCIAL	353,92	356,37	-0.69
Total Divers	829 810,72	513 763,72	61.52
Charges constatées d'avance	56 843,65	57 308,14	-0.81
48600000 CHARGES CONSTATEES D	56 843,65	57 308,14	-0.81
Total Actif circulant	2 272 843,13	2 668 934,77	-14.84
TOTAL ACTIF	2 323 508,60	2 700 345,29	-13.96



Bilan passif (détail)

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023	%
Capital	607 000,00	607 000,00	
10131000 CAPITAL SOUSCRIT - A	607 000,00	607 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933,12	3 360 933,12	
10420000 PRIMES DE FUSION	3 360 933,12	3 360 933,12	
Réserve légale	53 421,49	53 421,49	
10611000 RESERVE LEGALE PROPR	53 421,49	53 421,49	
Réserves réglementées	327 730,68	327 730,68	
10648000 AUTRES RESERVES REGL	327 730,68	327 730,68	
Report à nouveau	-4 310 310,70	-4 342 112,20	0.73
11000000 REPORT A NOUVEAU (SO	-4 310 310,70	-4 342 112,20	0.73
Résultat de l'exercice	272 603,19	31 801,51	757.2
Résultat de l'exercice	272 603,19	31 801,51	757.2
Capitaux propres	311 377,78	38 774,60	703.05
Provisions pour risques	42 000,00	32 000,00	31.25
15180000 PROV.POUR RISQUES (A	42 000,00	32 000,00	31.25
Provisions	42 000,00	32 000,00	31.25
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	325,31	183,96	76.84
51860000 INTERETS COURUS A PA	325,31	183,96	76.84
Emprunts et dettes assimilées	325,31	183,96	76.84
Avances et acomptes reçus sur commandes	247 621,34	446 609,58	-44.56
41910000 CLIENTS CRDT - AVCES	247 621,34	446 609,58	-44.56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219 211,56	1 597 688,35	-23.69
40110000 FOURN.COLLECTIF HAUSSMANN	1 106 941,20	1 493 934,65	-25.9
40810000 FOURNISSEURS FACTURE	100 293,31	90 807,18	10.45
40811000 ENTREE MARCHANDISES	11 977,05	12 946,52	-7.49
Dettes fiscales et sociales	416 875,18	476 785,31	-12.57
42820000 PERSONNEL - DETTES P	77 855,00	82 514,00	-5.65
42860000 PERSONNEL - AUTRES C	49 983,14	51 657,13	-3.24
43100000 SECURITE SOCIALE	78 447,74	69 610,10	12.7
43701000 RETRAITE	26 386,79	24 649,05	7.05
43703000 PREVOYANCE ET MUTUELLE	17 940,52	17 518,77	2.41
43821000 CHARGES SOCIALES SUR	35 813,00	37 132,00	-3.55
43860000 ORGANISMES SOCIAUX -	21 333,00	57 554,76	-62.93
44210000 PAS	11 549,05	12 100,97	-4.56
44551000 T.V.A. A DECAISSER	94 453,00	122 645,00	-22.99
44586500 Tva sur avoir à rece	1 830,94	1 403,53	30.45
44860000 ETAT - CHARGES A PAY	1 283,00	0,00	NS
Dettes sur immob. et comptes rattachés	823,88	1 479,00	-44.29
40400000 FOURNISSEURS IMMOS	823,88	1 479,00	-44.29

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023	%
Autres dettes	85 273,55	105 653,49	-19.29
41980000 CLIENTS CRDT - RAB.R	85 273,55	105 653,49	-19.29
Dettes	1 722 184,17	2 181 606,15	-21.06
Produits constatés d'avance	0,00	1 171,00	-100
48700000 PRODUITS CONSTATES D	0,00	1 171,00	-100
Dettes et produits constatés d'avance	1 970 130,82	2 629 570,69	-25.08
Total du Passif	2 323 508,60	2 700 345,29	-13.96

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023	%
Ventes de marchandises	7 452 179,71	7 459 726,74	-0.1
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	7 535 257,64	7 566 548,08	-0.41
70970000 R.R.R.ACCORDES :/VEN	-83 077,93	-106 821,34	22.23
Production vendue (biens)	6 911,79	6 574,04	5.14
70880000 PROD.ACT.ANNEXES : A	6 911,79	6 574,04	5.14
Production vendue (services)	143 822,30	141 486,79	1.65
70820000 COMMISSIONS SUR VENTE ET ROYAL	0,00	125,15	-100
70840000 PROD ACT ANNEXES MISE DISPO PE	96 916,25	100 992,00	-4.04
70850000 PROD.ACT.ANNEXES : P	46 906,05	40 369,64	16.19
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>7 602 913,80</i>	<i>7 607 787,57</i>	<i>-0.06</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges	76 466,89	90 689,40	-15.68
78150000 REPRISE.PROV/RSC FINANCIE	12 500,00	0,00	NS
78173000 REPR./PROV. POUR DEP	3 027,59	12 610,94	-75.99
78174000 REPR./PROV. POUR DEP	48 203,42	25 863,59	86.38
79100000 TRANSFERTS DE CHARGE	12 735,88	52 214,87	-75.61
Autres produits d'exploitation	3 691,94	29,75	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE G	3 691,94	29,75	NS
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>7 683 072,63</i>	<i>7 698 506,72</i>	<i>-0.2</i>
Achats de marchandises	4 697 597,82	4 713 235,48	-0.33
60700000 ACHATS M/SES STOCK	4 697 597,82	4 713 235,48	-0.33
Variation de stocks de marchandises	-75 359,15	-25 290,01	-197.98
60370000 VARIATION STOCK MARCH	-75 359,15	-25 290,01	-197.98
Achats matières et approvisionnements	2 417,29	123 876,20	-98.05
60261000 EMBALLAGES CONSIGNES	174,40	158,20	10.24
60800000 Frais accessoires sur achats de matières premières	2 242,89	0,00	NS
67200000 CH.EXCEPT./ EXERCICE	0,00	123 718,00	-100
Autres achats et charges externes	840 026,18	813 067,16	3.32
60400000 ACHATS D'ETUDES & PR	113 797,92	5 512,70	NS
60410000 SAV SOUS TRAITANCE	590,42	17 761,13	-96.68
60610000 ACHATS NON STOCKES -	2 799,01	2 491,95	12.32
60630000 ACHATS NON STOCKES -	5 073,47	2 010,94	152.29
60640000 ACHATS NON STOCKES -	1 830,63	2 478,27	-26.13
60680000 CARBURANT	23 619,78	31 652,22	-25.38
61100000 ECO TAXE CONTRIBUTION	26 995,66	22 069,45	22.32
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	44 506,04	41 878,22	6.27
61340000 LOCATIONS VEHICULES	84 953,22	88 574,11	-4.09
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	5 133,23	8 547,31	-39.94
61400000 CHARGES LOCATIVES ET	23 359,67	14 966,07	56.08
61551000 ENTRETIEN & REPARATI	7 896,32	10 662,31	-25.94
61560000 MAINTENANCE	887,87	1 347,10	-34.09
61561000 MAINTENANCE INFORMAT	1 500,00	1 655,41	-9.39
61580000 ENTRETIEN DES LOCAUX	3 043,08	2 686,88	13.26
61610000 PRIMES D'ASSURANCE -	6 434,42	3 628,48	77.33
61637000 PRIMES D'ASSURANCE - FLOTES	14 777,26	17 094,75	-13.56
61650000 PRIMES D'ASSURANCE - SFAC	0,00	40,00	-100
61810000 DOCUMENTATION GENERA	581,69	544,15	6.9
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	2 267,60	2 102,26	7.86
61850000 FRAIS DE COLLOQUESS	13 467,74	4 520,32	197.94

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2024	31/12/2023	%
62220000	COMMISSIONS ET COURT	70 100,83	101 154,58	-30.7
62221000	COMM SAVTES - ROYALTIES	0,00	10 569,66	-100
62260000	HONORAIRES JURIDIQUE	8 544,06	3 376,66	153.03
62261000	HONORAIRES CAC	14 000,00	15 193,77	-7.86
62261100	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	16 160,00	17 438,00	-7.33
62261200	Honoraires com et MKT	0,00	70,00	-100
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE	2 148,85	6 306,51	-65.93
62280000	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 650,00	0,00	NS
62310000	ANNONCES ET INSERTIO	347,50	520,00	-33.17
62320000	ECHANTILLONS	1 629,99	7 466,55	-78.17
62330000	FOIRES ET EXPOSITION	50,00	5 387,77	-99.07
62340000	CADEAUX A LA CLIENTE	300,10	925,07	-67.56
62360000	CATALOGUES ET IMPRIM	12 587,50	14 488,33	-13.12
62380000	DIVERS (POURBOIRESD	100,00	100,00	
62410000	TRANSPORTS SUR ACHAT	9 621,13	5 628,36	70.94
62420000	TRANSPORTS SUR VENTE	169 897,93	215 812,03	-21.28
62480000	TRANSPORTS DIVERS	444,42	1 061,30	-58.12
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	65 332,86	69 839,95	-6.45
62571000	RECEPTIONS	42 138,56	19 330,16	117.99
62600000	FRAIS POSTAUX ET FRA	6 185,50	6 527,88	-5.24
62610000	FRAIS DE TELECOM.	20 968,43	21 793,74	-3.79
62750000	FRAIS SUR EFFETS (CO	4 318,78	3 881,09	11.28
62780000	AUTRES FRAIS ET COMM	2 734,71	2 495,38	9.59
62810000	CONCOURS DIVERS (COT	1 450,00	1 311,21	10.58
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT	5 800,00	165,13	NS
Impôts, taxes et versements assimilés		30 973,60	25 321,07	22.32
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE	1 200,00	0,00	NS
63511000	CFE - CVAE	9 430,00	9 334,00	1.03
63512000	TAXES FONCIERES	5 860,80	4 281,03	36.9
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 601,39	3 513,51	2.5
63514000	TAXE SUR LES VEHICUL	8 813,00	5 551,00	58.76
63580000	AUTRES DROITS	288,76	0,00	NS
63780000	TAXES DIVERSES	1 779,65	2 641,53	-32.63
Salaires et traitements		1 211 569,71	1 295 163,17	-6.45
64110000	SALAIRESAPPOINTEMENT	1 223 244,16	1 317 244,47	-7.14
64120000	CONGES PAYES	-4 659,00	8 065,00	-157.77
64130000	PRIMES ET GRATIFICAT	617,00	-14 870,00	104.15
64140000	INDEMNITES ET AVANTA	-7 632,45	-15 276,30	50.04
Charges sociales		577 135,02	616 325,07	-6.36
64510000	COTISATIONS A L'URSS	417 121,07	440 934,09	-5.4
64520000	COTISATIONS AUX MUTU	37 452,42	40 918,73	-8.47
64530000	COTISATIONS AUX CAIS	111 864,90	124 452,43	-10.11
64580000	COTISATIONS AUX AUTR	-539,00	-3 026,00	82.19
64710000	AUTRES CH.SOC. - PRE	6 547,20	6 488,30	0.91
64750000	AUTRES CH.SOC. - MED	2 142,00	2 415,00	-11.3
64800000	AUTRES CHARGES DE PE	2 546,43	4 142,52	-38.53
Dot. amort. sur immobilisations		8 771,96	6 315,05	38.91
68112000	DOT.AUX AMTS. DES IM	8 771,96	6 315,05	38.91
Dot. prov. sur actif circulant		31 449,43	26 216,33	19.96
68173000	DOT PROV DEPR STOCK	1 813,65	595,52	204.55
68174000	DOT.PROV DEPR CREANCES	29 635,78	25 620,81	15.67
Dot. prov. pour risques et charges		22 500,00	0,00	NS
68150000	DOT. AUX PROVISIONS RISQUES CH	22 500,00	0,00	NS
Autres charges d'exploitation		62 898,48	71 697,78	-12.27
65110000	BREVETS LOGICIELS	14 600,66	14 304,06	2.07

Compte de résultat		31/12/2024	31/12/2023	%
65410000	PERTES SUR CREANCES	48 203,42	19 042,42	153.14
65800000	CHARGES DIVERSES DE	94,40	38 351,30	-99.75
	Charges d'exploitation	7 409 980,34	7 665 927,30	-3.34
	Résultat d'exploitation	273 092,29	32 579,42	738.24
Autres intérêts et produits assimilés		485,38	0,00	NS
76500000	ESCOMPTE OBTENUS	91,86	0,00	NS
76800000	AUTRES PRODUITS FINA	393,52	0,00	NS
Différences positives de change		551,87	0,00	NS
76600000	GAINS DE CHANGE	551,87	0,00	NS
	Produits financiers	1 037,25	0,00	NS
Intérêts et charges assimilées		974,52	777,91	25.27
66500000	ESCOMPTE ACCORDES	974,52	777,91	25.27
Différences négatives de change		551,83	0,00	NS
66600000	PERTES DE CHANGE	551,83	0,00	NS
	Charges financières	1 526,35	777,91	96.21
	Résultat financier	-489,10	-777,91	37.13
Résultat courant		272 603,19	31 801,51	757.2
Bénéfice ou perte		272 603,19	31 801,51	757.2



Gestion

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

	Au 31/12/2024	%	Au 31/12/2023	%	Écart N / (N-1)	%
Ventes de marchandises	7 452 179	100,00	7 459 726	100,00	-7 547	-0,10
Coût achat marchandises vendues	4 622 238	62,02	4 687 945	62,84	-65 706	-1,40
Marge commerciale	2 829 941	37,97	2 771 781	37,15	58 159	2,09
Production vendue	150 734	1,98	148 060	1,94	2 673	1,80
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	150 734	1,98	148 060	1,94	2 673	1,80
Production + Ventes de marchandises	7 602 913	100,00	7 607 787	100,00	-4 873	-0,06
Achats de matières premières et approvisionnement	2 417	0,03	158	0,00	2 259	NS
Variation de stocks						
Sous-traitance directe	114 388	1,50	23 273	0,30	91 114	391,48
Marge brute de production	33 928	0,44	124 628	1,63	-90 700	-72,77
Marge brute globale	2 863 869	37,66	2 896 410	38,07	-32 540	-1,12
Autres achats et charges externes	725 637	9,54	913 511	12,00	-187 873	-20,56
Valeur ajoutée	2 138 231	28,12	1 982 898	26,06	155 332	7,83
Subventions exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	30 973	0,40	25 321	0,33	5 652	22,32
Charges sociales du personnel	1 788 704	23,52	1 911 488	25,12	-122 783	-6,42
Excédent brut d'exploitation	318 553	4,18	46 089	0,60	272 463	NS
Reprises sur charges et transferts	76 466	1,00	90 689	1,19	-14 222	-15,68
Autres produits	3 691	0,04	29	0,00	3 662	NS
Dotations aux amortissements et provisions	62 721	0,82	32 531	0,42	30 190	92,80
Autres charges	62 898	0,82	71 697	0,94	-8 799	-12,27
Résultat d'exploitation	273 092	3,59	32 579	0,42	240 512	NS
Quote-part de résultat en commun						
Produits financiers	1 037	0,01			1 037	100,00
Charges financières	1 526	0,02	777	0,01	748	96,21
Résultat courant avant impôts	272 603	3,58	31 801	0,41	240 801	NS
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	272 603	3,58	31 801	0,41	240 801	NS

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion	31/12/2024	31/12/2023	%
Ventes de marchandises	7 452 179,71	7 459 726,74	-0.1
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	7 535 257,64	7 566 548,08	-0.41
70970000 R.R.R.ACCORDES :/VEN	-83 077,93	-106 821,34	22.23
Coût d'achat des marchandises vendues	4 622 238,67	4 687 945,47	-1.4
60370000 VARIATION STOCK MARCH	-75 359,15	-25 290,01	-197.98
60700000 ACHATS M/SES STOCK	4 697 597,82	4 713 235,48	-0.33
<i>Marge commerciale</i>	<i>2 829 941,04</i>	<i>2 771 781,27</i>	<i>2.1</i>
Production vendue	150 734,09	148 060,83	1.81
70820000 COMMISSIONS SUR VENTE ET ROYAL	0,00	125,15	-100
70840000 PROD.ACT.ANNEXES MISE DISPO PE	96 916,25	100 992,00	-4.04
70850000 PROD.ACT.ANNEXES : P	46 906,05	40 369,64	16.19
70880000 PROD.ACT.ANNEXES : A	6 911,79	6 574,04	5.14
<i>Production de l'exercice</i>	<i>150 734,09</i>	<i>148 060,83</i>	<i>1.81</i>
Achats de matières premières et approvisionnements	2 417,29	158,20	NS
60261000 EMBALLAGES CONSIGNES	174,40	158,20	10.24
60800000 Frais accessoires sur achats de matières premières	2 242,89	0,00	NS
Sous-traitance directe	114 388,34	23 273,83	391.49
60400000 ACHATS D'ETUDES & PR	113 797,92	5 512,70	NS
60410000 SAV SOUS TRAITANCE	590,42	17 761,13	-96.68
<i>Marge brute de production</i>	<i>33 928,46</i>	<i>124 628,80</i>	<i>-72.78</i>
<i>Marge brute globale</i>	<i>2 863 869,50</i>	<i>2 896 410,07</i>	<i>-1.12</i>
Autres achats et charges externes	725 637,84	913 511,33	-20.57
60610000 ACHATS NON STOCKES -	2 799,01	2 491,95	12.32
60630000 ACHATS NON STOCKES -	5 073,47	2 010,94	152.29
60640000 ACHATS NON STOCKES -	1 830,63	2 478,27	-26.13
60680000 CARBURANT	23 619,78	31 652,22	-25.38
61100000 ECO TAXE CONTRIBUTION	26 995,66	22 069,45	22.32
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	44 506,04	41 878,22	6.27
61340000 LOCATIONS VEHICULES	84 953,22	88 574,11	-4.09
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	5 133,23	8 547,31	-39.94
61400000 CHARGES LOCATIVES ET	23 359,67	14 966,07	56.08
61551000 ENTRETIEN & REPARATI	7 896,32	10 662,31	-25.94
61560000 MAINTENANCE	887,87	1 347,10	-34.09
61561000 MAINTENANCE INFORMAT	1 500,00	1 655,41	-9.39
61580000 ENTRETIEN DES LOCAUX	3 043,08	2 686,88	13.26
61610000 PRIMES D'ASSURANCE -	6 434,42	3 628,48	77.33
61637000 PRIMES D'ASSURANCE - FLOTES	14 777,26	17 094,75	-13.56
61650000 PRIMES D'ASSURANCE - SFAC	0,00	40,00	-100
61810000 DOCUMENTATION GENERA	581,69	544,15	6.9
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	2 267,60	2 102,26	7.86
61850000 FRAIS DE COLLOQUESS	13 467,74	4 520,32	197.94
62220000 COMMISSIONS ET COURT	70 100,83	101 154,58	-30.7
62221000 COMM S/VTES - ROYALTIES	0,00	10 569,66	-100
62260000 HONORAIRES JURIDIQUE	8 544,06	3 376,66	153.03
62261000 HONORAIRES CAC	14 000,00	15 193,77	-7.86
62261100 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	16 160,00	17 438,00	-7.33
62261200 Honoraires com et MKT	0,00	70,00	-100
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE	2 148,85	6 306,51	-65.93
62280000 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 650,00	0,00	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIO	347,50	520,00	-33.17
62320000 ECHANTILLONS	1 629,99	7 466,55	-78.17
62330000 FOIRES ET EXPOSITION	50,00	5 387,77	-99.07

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion		31/12/2024	31/12/2023	%
62340000	CADEAUX A LA CLIENTE	300,10	925,07	-67.56
62360000	CATALOGUES ET IMPRIM	12 587,50	14 488,33	-13.12
62380000	DIVERS (POURBOIRES)	100,00	100,00	
62410000	TRANSPORTS SUR ACHAT	9 621,13	5 628,36	70.94
62420000	TRANSPORTS SUR VENTE	169 897,93	215 812,03	-21.28
62480000	TRANSPORTS DIVERS	444,42	1 061,30	-58.12
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	65 332,86	69 839,95	-6.45
62571000	RECEPTIONS	42 138,56	19 330,16	117.99
62600000	FRAIS POSTAUX ET FRA	6 185,50	6 527,88	-5.24
62610000	FRAIS DE TELECOM.	20 968,43	21 793,74	-3.79
62750000	FRAIS SUR EFFETS (CO	4 318,78	3 881,09	11.28
62780000	AUTRES FRAIS ET COMM	2 734,71	2 495,38	9.59
62810000	CONCOURS DIVERS (COT	1 450,00	1 311,21	10.58
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT	5 800,00	165,13	NS
67200000	CH.EXCEPT./ EXERCICE	0,00	123 718,00	-100
Valeur ajoutée		2 138 231,66	1 982 898,74	7.83
Impôts, taxes, et versements assimilés		30 973,60	25 321,07	22.32
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE	1 200,00	0,00	NS
63511000	CFE - CVAE	9 430,00	9 334,00	1.03
63512000	TAXES FONCIERES	5 860,80	4 281,03	36.9
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 601,39	3 513,51	2.5
63514000	TAXE SUR LES VEHICUL	8 813,00	5 551,00	58.76
63580000	AUTRES DROITS	288,76	0,00	NS
63780000	TAXES DIVERSES	1 779,65	2 641,53	-32.63
Charges de personnel		1 788 704,73	1 911 488,24	-6.42
64110000	SALAIRESAPPOINTEMENT	1 223 244,16	1 317 244,47	-7.14
64120000	CONGES PAYES	-4 659,00	8 065,00	-157.77
64130000	PRIMES ET GRATIFICAT	617,00	-14 870,00	104.15
64140000	INDEMNITES ET AVANTA	-7 632,45	-15 276,30	50.04
64510000	COTISATIONS A L'URSS	417 121,07	440 934,09	-5.4
64520000	COTISATIONS AUX MUTU	37 452,42	40 918,73	-8.47
64530000	COTISATIONS AUX CAIS	111 864,90	124 452,43	-10.11
64580000	COTISATIONS AUX AUTR	-539,00	-3 026,00	82.19
64710000	AUTRES CH.SOC. - PRE	6 547,20	6 488,30	0.91
64750000	AUTRES CH.SOC. - MED	2 142,00	2 415,00	-11.3
64800000	AUTRES CHARGES DE PE	2 546,43	4 142,52	-38.53
Excédent brut d'exploitation		318 553,33	46 089,43	591.16
Reprises de charges et transferts		76 466,89	90 689,40	-15.68
78150000	REPRISE.PROV/RSC FINANCIERE	12 500,00	0,00	NS
78173000	REPR./PROV. POUR DEP	3 027,59	12 610,94	-75.99
78174000	REPR./PROV. POUR DEP	48 203,42	25 863,59	86.38
79100000	TRANSFERTS DE CHARGE	12 735,88	52 214,87	-75.61
Autres produits		3 691,94	29,75	NS
75800000	PRODUITS DIVERS DE G	3 691,94	29,75	NS
Dotations aux amortissements et provisions		62 721,39	32 531,38	92.8
68112000	DOT.AUX AMTS. DES IM	8 771,96	6 315,05	38.91
68150000	DOT. AUX PROVISIONS RISQUES CH	22 500,00	0,00	NS
68173000	DOT PROV DEPR STOCK	1 813,65	595,52	204.55
68174000	DOT.PROV DEPR CREANCES	29 635,78	25 620,81	15.67
Autres charges		62 898,48	71 697,78	-12.27
65110000	BREVETS LOGICIELS	14 600,66	14 304,06	2.07
65410000	PERTES SUR CREANCES	48 203,42	19 042,42	153.14
65800000	CHARGES DIVERSES DE	94,40	38 351,30	-99.75

Soldes Intermédiaires de Gestion		31/12/2024	31/12/2023	%
Résultat d'exploitation		273 092,29	32 579,42	738.24
Produits financiers		1 037,25	0,00	NS
76500000	ESCOMPTES OBTENUS	91,86	0,00	NS
76600000	GAINS DE CHANGE	551,87	0,00	NS
76800000	AUTRES PRODUITS FINA	393,52	0,00	NS
Charges financières		1 526,35	777,91	96.21
66500000	ESCOMPTES ACCORDES	974,52	777,91	25.27
66600000	PERTES DE CHANGE	551,83	0,00	NS
Résultat courant avant impôt		272 603,19	31 801,51	757.2
Résultat de l'exercice		272 603,19	31 801,51	757.2

SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Annexe aux comptes
de l'exercice clos le 31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations.....	5
	Diminutions.....	5
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Produits à recevoir.....	5
2.1.7	Créances	7
2.2	Passif	8
2.2.1	Capitaux propres	8
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	9
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	10
2.2.4	Charges à payer	11
3	Charges et produits constatés d'avance	11
4	Informations relatives au compte de résultat.....	12
6	Impôt sur les bénéfices.....	13
7	Autres informations.....	14

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Fonds Commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

Autres immobilisations incorporelles

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	17 656	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	10 053	-	19 576
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie Mode Durée

Matériel et outillage ind. Linéaire 5 à 10 ans

Installations Industrielles Linéaire 5 à 10 ans

Installations, agenc. gén. Linéaire 5 à 10 ans

Matériel de transport Linéaire 3 à 4 ans

Matériel de bureau & Info Linéaire 3 à 5 ans

Mobilier Linéaire 5 à 10 ans

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	319 450	-	-	500	-	318 950
Corporelles	100 929	8 772	-	19 576	-	90 125
Financières	-		-		-	-
TOTAL	420 379	8 772	-	20 076	-	409 075

2.1.4 Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	483	166	-

2.1.5 Stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les Stocks sont évalués selon le prix d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 664
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	12 825

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Personnel	-	
Sécurité sociale	-	
État	-	
Divers	-	
TOTAL		14 489

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		12 681	-	12 681
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		66 115	66 115	-
	Autres créances clients		1 002 761	1 002 761	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		5 757	5 757	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	69 605	69 605	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		12 825	12 825	-
Charges constatées d'avance		56 844	56 844	-	
TOTAL		1 226 588	1 213 907	12 681	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	607 000	-	-	607 000
Primes, réserves et écarts	3 742 085	-	-	3 742 085
Report à nouveau	-4 342 112		-	-4 310 311
Résultat	31 802	272 603	-	272 603
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	38 775	272 603	-	311 378

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 20 actions de 30 350 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	32 000	22 500	12 500	42 000
TOTAL	32 000	22 500	12 500	42 000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	325	325	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 219 212	1 219 212	-	-
Personnel et comptes rattachés	127 838	127 838	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	179 921	179 921	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	96 284	96 284	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	12 832	12 832	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	824	824	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	85 274	85 274	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 722 509	1 722 509	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	77 855
Charges sociales provisionnées	35 813
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	325
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	112 270
RRR à accorder, avoirs à établir	85 274
Participation des salariés	-
Personnel	49 983
Sécurité sociale	21 333
Autres charges fiscales	1 283
Divers	-
TOTAL	384 136

3 Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 844
Total	56 844
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Total	0

4 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	7 301 445	150 734	7 452 179
Production vendues :	6 911	-	6911
- Biens	143 822	-	143 822
- Services			
Chiffre d'affaires net	7 452 179	150 734	7 602 914

5 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	3
Total	19

6 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	272 603	-	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	0	-	-

7 Autres informations

7.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 14 400 € hors taxes.

7.2 Engagements financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France. Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

7.3 Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2024, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme), actualisée avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élèvent à 230 640 €.

7.4 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

SPA 3F FILIPPI au capital social de 3 000 000 € siège social PIANORO - ITALIE



Déclaration et liasse fiscale

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE	
SIRET 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
2 rue de la Renaissance - Bat A	
92160 ANTONY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) de m
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X CEGID LOOP
Examen de conformité fiscale	

☐ Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
B2C 3 Rue de Logelbach 75017 Paris			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 26022025 Lieu: Antony	
		Qualité et nom du signataire: M ARCAMONE Alain - Directeur général	
		Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :			

DocuSign Envelope ID: 1F408B74-7304-4F1B-91D1-CDC258F00A77

edi-tdfc

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE31122024

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

J

REMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise :		SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2				
Adresse de l'entreprise		2 rue de la Renaissance - Bat A 92160 ANTONY		Durée de l'exercice précédent *		1 2				
Numéro SIRET *		3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4		Néant ☐ *						
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC						
		Frais de développement *	CX	CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	318950	AG	318950				
		Fonds commercial (1)	AH	1800511	AI	1800511				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM						
		Terrains	AN	AO						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	128108	AU	90124	37984			
		Immobilisations en cours	AV	AW						
		Avances et acomptes	AX	AY						
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
			Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations		BB	BC						
	Autres titres immobilisés		BD	BE						
		Prêts	BF	BG						
		Autres immobilisations financières *	BH	12681	BI		12681			
TOTAL (II)		BJ	2260251	BK	2209586	50665				
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
	En cours de production de biens		BN	BO						
	En cours de production de services		BP	BQ						
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS						
	Marchandises		BT	179958	BU	13270	166688			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	108316	BW		108316			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1068875	BY	45879	1022996			
		Autres créances (3)	BZ	88187	CA		88187			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE						
	DIVERS	Disponibilités	CF	829810	CG		829810			
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	56843	CI		56843			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	2331992	CK	59149	2272843			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4592244	1A	2268735	2323508			
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE			Néant	☐ *			
				Exercice N	31122024				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :607000..)				DA	607000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				DB	3360933			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	53421			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE				
	Réserves réglementées (3)*			(	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	327730
	Autres réserves			(	Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	
	Report à nouveau				DH	- 4310310			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	272603			
	Subventions d'investissement				DJ				
	Provisions réglementées *				DK				
	TOTAL (I)				DL	311377			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM				
	Avances conditionnées				DN				
	TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	42000			
	Provisions pour charges				DQ				
	TOTAL (III)				DR	42000			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS				
	Autres emprunts obligataires				DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	325			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	247621			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1219211			
	Dettes fiscales et sociales				DY	416875			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	823			
	Autres dettes				EA	85273			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB				
TOTAL (IV)				EC	1970130				
Ecart de conversion passif *				(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2323508				
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB				
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
				Écart de réévaluation libre	ID				
				Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1722509			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE							Néant	☐ *
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	7301445	FB	150734	FC	7452179
	Production vendue	biens *	FD	6911	FE		FF	6911
		services *	FG	143822	FH		FI	143822
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	7452179	FK	150734	FL	7602913
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	76466
	Autres produits (1) (11)						FQ	3691
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7683072
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4697597
	Variation de stock (marchandises)*						FT	- 75359
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2417
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	840026
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	30973
	Salaires et traitements *						FY	1211569
	Charges sociales (10)						FZ	577135
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*				GA	8771
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	31449
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	22500
	Autres charges (12)						GE	62898
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7409980
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	273092	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	485
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	551
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1037
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	974
	Différences négatives de change						GS	551
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1526
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	- 489	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	272603	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise										SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)												HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7684109			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	7411506			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)												HN	272603	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								1G			
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *								HP			
			— Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)										1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(9)	Dont transferts de charges										A1	12735	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :					facultatives		A6	obligatoires		A9		
							dont cotisations facultatives Madelin		A7					
							dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures	Produits antérieurs		

Edité à partir de Loop V5.30.5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise										SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										31122024				Néant ☐ *							
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1				Augmentations																		
													Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3														
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		KD	2119961				KE					KF									
CORPORELLES	Terrains											KG					KH					KI									
	Constructions	Sur sol propre			Dont Composants		L9					KJ					KK					KL									
		Sur sol d'autrui			Dont Composants		M1					KM					KN					KO									
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2					KP					KQ					KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3					KS					KT					KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	22248				KW					KX									
		Matériel de transport *										KY					KZ					LA	17656								
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	97727				LC					LD	10053								
		Emballages récupérables et divers *										LE					LF					LG									
	Immobilisations corporelles en cours											LH					LI					LJ									
	Avances et acomptes											LK					LL					LM									
	TOTAL III											LN	119975				LO					LP	27709								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G					8M					8T								
		Autres participations											8U					8V					8W								
		Autres titres immobilisés											1P					1R					1S								
Prêts et autres immobilisations financières											1T	12363				1U					1V	483									
TOTAL IV											LQ	12363				LR					LS	483									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											Ø G	2252301				Ø H					Ø J	28192									
CADRE B			IMMOBILISATIONS						Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence														
									par virement de poste à poste 1								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		IO					LV	500				LW	2119461				1X				
CORPORELLES	Terrains											IP					LX					LY					LZ				
	Constructions	Sur sol propre					IQ					MA					MB					MC									
		Sur sol d'autrui					IR					MD					ME					MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS					MG					MH					MI								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT					MJ					MK					ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers						IU					MM	22248				MN	22248				MO								
		Matériel de transport						IV					MP	17656				MQ	17656				MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW					MS	19576				MT	88204				MU								
		Emballages récupérables et divers*						IX					MV					MW					MX								
	Immobilisations corporelles en cours											MY					MZ					NA					NB				
	Avances et acomptes											NC					ND					NE					NF				
	TOTAL III											IY					NG	19576				NH	128108				NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ					Ø U					M7					Ø W				
	Autres participations											IØ					Ø X					Ø Y					Ø Z				
	Autres titres immobilisés											I1					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières									166		I2	166				2E					2F	12681				2G				
	TOTAL IV									166		I3	166				NJ					NK	12681				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									166		I4	166				Ø K	20076				Ø L	2260251				Ø M					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



⑥

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise

SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

31122024

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	319450	PF		PG	500	PH	318950		
TOTAL I		RK	319450	RM		RN	500	RO	318950		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8155	QE	2225	QF		QG	10380		
	Matériel de transport	QH		QI	2412	QJ		QK	2412		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	92773	QM	4134	QN	19576	QO	77332		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	100928	QV	8771	QW	19576	QX	90124		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	420379	ØP	8771	ØQ	20076	ØR	409074		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						
				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise					SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE					31122024		Néant ☐ *	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
			1		2		3		4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *		3U		TD		TE		TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI				
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM				
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR				
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D				
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M				
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S				
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A				
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	32000	5W	22500	5X	12500	5Y	42000			
	TOTAL II		5Z	32000	TV	22500	TW	12500	TX	42000			
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	1800511	6B		6C		6D	1800511		
- corporelles			6E		6F		6G		6H				
- titres mis en équivalence			02		03		04		05				
- titres de participation			9U		9V		9W		9X				
- autres immobilisations financières (1)*			06		07		08		09				
Sur stocks et en cours		6N	14484	6P	1813	6R	3027	6S	13270				
Sur comptes clients		6T	64446	6U	29635	6V	48203	6W	45879				
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A					
TOTAL III		7B	1879442	TY	31449	TZ	51231	UA	1859661				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1911442	UB	53949	UC	63731	UD	1901661				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	53949	UF	63731							
		- financières	UG		UH								
		- exceptionnelles	UJ		UK								
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.													
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

31122024

22/04/2025 17:19:27



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE				31122024		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	12681	UV		UW	12681			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	66115		66115					
	Autres créances clients		UX	1002760		1002760					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	5757		5757					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	69604		69604					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12825		12825					
	Charges constatées d'avance		VS	56843		56843					
	TOTAUX			VT	1226588	VU	1213907	VV	12681		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	483							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	166							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	325		325					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1219211		1219211						
Personnel et comptes rattachés		8C	127838		127838						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	179921		179921						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	96283		96283						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12832		12832						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	823		823						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	85273		85273						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1722509	VZ	1722509					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Edité à partir de Loop V5.30.5

Désignation de l'entreprise SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Exercice N clos le			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☐ ET ☐ Néant ☒										3 1 1 2 0 2 4			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	272603
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	38123	XE	46936		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	8813				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)			XX		XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions						WN			
											WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	3601			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	323140	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs						WV			
									WH				
									WP				
									WV				
									XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts			(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	)	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindécies A)	HT	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5			XF			
		ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH	)		XG					
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC								
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD								
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI								
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{		Bénéfice (I moins II)		XI	323140				
						Déficit (II moins I)				XJ			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	323140		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		31122024		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2966331	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	323140	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	2643191	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	2643191	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	113668	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

cadre II

Exercice N clos le : 31122024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
IMPOTS NON DEDUCTIBLES	3601		
TOTAL WQ	3601	TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-4342112	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB									
			ZD													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	31801		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	-4310310		Report à nouveau	ZG	-4310310									
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							ZH	-4310310								
TOTAL II																
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	141384				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	157952				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	42502				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	70100				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	428086				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	840026				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	9430				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)										9Z	21543				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	30973				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	1454666				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	140793				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	1223244				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK					
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL											
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC											
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO											
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature 1		Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5	Valeur résiduelle 6	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % 11 (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : **SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE** Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise: SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le: 01012024 et clos le: 31122024		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP 19
	Dont apprentis	YF
	Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA 7602913
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
TOTAL 1		OX 7602913
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH 3691
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Variation positive des stocks		OD 75359
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI 12735
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 2		OM 91786
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		ON 4847726
Variation négative des stocks		OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR 557722
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW 62898
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
TOTAL 3		OJ 5468347
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG 2226353
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA 2226353

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			EY
Période de référence	GY		HX
Date de cessation		GZ	
		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie) 2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL 92160

VILLE ANTONY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Total des lignes P1 + P2	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	30350
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P3 + P4	P6	30350

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination 3F FILIPPI SPA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 30350

Adresse : N° 28 Voie VIA DEL SAVENA

Code Postal Commune PIANORO 40065 Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie) 2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL 92160 VILLE ANTONY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
--	----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Edité à partir de Loop V5.30.5

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

3 F FILIPPI TARGETTI France SAS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 607 000 Euros

Siège social : 2 Rue de la Renaissance
92160 Antony

RCS NANTERRE 328 163 191

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Renaissance Audit

2 rue de la Renaissance - 92184 Antony cedex
Tél. : 01 46 66 06 06

Cédric BASTIEN
Philippe SZAFIR
Commissaires aux Comptes

A l'Associé Unique,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

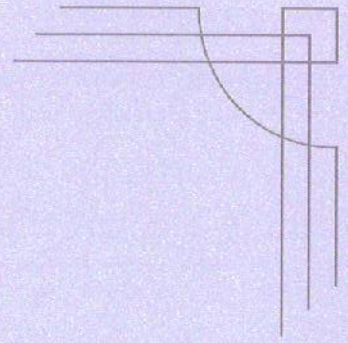
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Antony, le 10 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes
SARL RENAISSANCE AUDIT
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

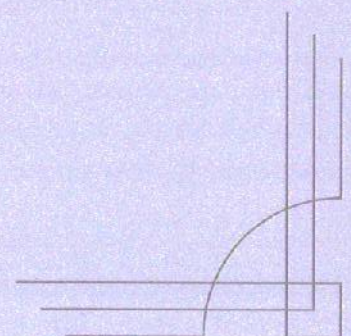
Cédrick BASTIEN





Comptes annuels

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE



3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	318 950	318 950	
		Fonds commercial (1)	1 800 511	1 800 511	
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	2 119 461	2 119 461	
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles	128 108	90 124	37 984
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	128 108	90 124	37 984
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières	12 681		12 363
		TOTAL	12 681	12 681	12 363
Total de l'actif immobilisé		2 260 251	2 209 586	50 665	31 410
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises	179 958	13 270	166 688
		TOTAL	179 958	13 270	166 688
		Avances et acomptes versés sur commandes	108 316		108 316
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	1 068 875	45 879	1 022 996
		Autres créances	88 187		88 187
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	1 157 063	45 879	1 111 184
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	829 810		829 810
		TOTAL	829 810	829 810	513 763
Charges constatées d'avance		56 843		56 843	57 308
Total de l'actif circulant		2 331 992	59 149	2 272 843	2 668 934
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		4 592 244	2 268 735	2 323 508	2 700 345
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			12 363
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 607 000)	607 000	607 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933	3 360 933
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	53 421	53 421
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	327 730	327 730
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-4 310 310	-4 342 112
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	272 603	31 801
	Situation nette avant répartition	311 377	38 774
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		311 377	38 774
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	42 000	32 000
	Provisions pour charges		
Total		42 000	32 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	325	183
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	325	183
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	247 621	446 609
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219 211	1 597 688
	Dettes fiscales et sociales	416 875	476 785
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	823	1 479
Autres dettes	Autres dettes	85 273	105 653
	Instruments de trésorerie		
Total		1 722 184	2 181 606
Produits constatés d'avance			1 171
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 970 130	2 629 570
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 323 508	2 700 345
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		1 722 509	2 182 961
(3) dont emprunts participatifs			

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	7 301 445	150 734	7 452 179	7 459 726
	Production vendue : - Biens	6 911		6 911	6 574
	- Services	143 822		143 822	141 486
	Chiffre d'affaires net	7 452 179	150 734	7 602 913	7 607 787
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			76 466	90 689
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 691	29
	Autres produits				
Total				7 683 072	7 698 506
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			4 697 597	4 713 235
	Variation de stocks			-75 359	-25 290
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			2 417	123 876
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			840 026	813 067
	Impôts, taxes et versements assimilés			30 973	25 321
	Salaires et traitements			1 211 569	1 295 163
	Charges sociales			577 135	616 325
				8 771	6 315
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements provisions		
		• sur actif circulant		31 449	26 216
		• pour risques et charges		22 500	
	Autres charges			62 898	71 697
Total				7 409 980	7 665 927
Résultat d'exploitation			A	273 092	32 579
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			485	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			551	
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 037	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			974	777
	Différences négatives de change			551	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				1 526	777
Résultat financier			D	-489	-777
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	272 603	31 801

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (+ E + F - G - H)		272 603	31 801
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		123 718
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	2
2.1	Actif.....	2
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations.....	5
	Diminutions.....	5
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Produits à recevoir	5
2.1.7	Créances	7
2.2	Passif.....	8
2.2.1	Capitaux propres	8
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	9
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	10
2.2.4	Charges à payer	11
3	Charges et produits constatés d'avance	11
4	Informations relatives au compte de résultat.....	12
6	Impôt sur les bénéfices.....	13
7	Autres informations.....	14

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Fonds Commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	17 656	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	10 053	-	19 576
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-

Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie Mode Durée

Matériel et outillage ind. Linéaire 5 à 10 ans

Installations Industrielles Linéaire 5 à 10 ans

Installations, agenc. gén. Linéaire 5 à 10 ans

Matériel de transport Linéaire 3 à 4 ans

Matériel de bureau & Info Linéaire 3 à 5 ans

Mobilier Linéaire 5 à 10 ans

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	319 450	-	-	500	-	318 950
Corporelles	100 929	8 772	-	19 576	-	90 125
Financières	-		-		-	-
TOTAL	420 379	8 772	-	20 076	-	409 075

2.1.4 Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	483	166	-

2.1.5 Stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les Stocks sont évalués selon le prix d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 664
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	12 825

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	14 489

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		12 681	-	12 681
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		66 115	66 115	-
	Autres créances clients		1 002 761	1 002 761	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		5 757	5 757	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	69 605	69 605	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		12 825	12 825	-	
Charges constatées d'avance		56 844	56 844	-	
TOTAL			1 226 588	1 213 907	12 681

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	607 000	-	-	607 000
Primes, réserves et écarts	3 742 085	-	-	3 742 085
Report à nouveau	-4 342 112		-	-4 310 311
Résultat	31 802	272 603	-	272 603
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	38 775	272 603	-	311 378

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 20 actions de 30 350 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	32 000	22 500	12 500	42 000
TOTAL	32 000	22 500	12 500	42 000

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	325	325	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 219 212	1 219 212	-	-
Personnel et comptes rattachés	127 838	127 838	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	179 921	179 921	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	96 284	96 284	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	12 832	12 832	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	824	824	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	85 274	85 274	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 722 509	1 722 509	-	-

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	77 855
Charges sociales provisionnées	35 813
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	325
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	112 270
RRR à accorder, avoirs à établir	85 274
Participation des salariés	-
Personnel	49 983
Sécurité sociale	21 333
Autres charges fiscales	1 283
Divers	-
TOTAL	384 136

3 Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 844
Total	56 844
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Total	0

4 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	7 301 445	150 734	7 452 179
Production vendues :	6 911	-	6 911
- Biens	143 822	-	143 822
- Services			
Chiffre d'affaires net	7 452 179	150 734	7 602 914

5 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	3
Total	19

6 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	272 603	-	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	0	-	-

7 Autres informations

7.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 14 400 € hors taxes.

7.2 Engagements financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France. Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

7.3 Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2024, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme), actualisée avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élèvent à 230 640 €.

7.4 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

SPA 3F FILIPPI au capital social de 3 000 000 € siège social PIANORO - ITALIE